

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	<b>Date</b> 21.01.2018	<b>Heure</b> 19h30	<b>Numéro</b> 18.103	<b>Département(s)</b> DEAS
	Annule et remplace			
<b>Auteur(s) : Groupe socialiste</b>				
<b>Titre : Mesures d'insertion sociale : SOS bateau à la dérive !</b>				
<b>Contenu :</b> <p>Le matin du 20 décembre 2017, le canton de Neuchâtel s'est réveillé avec une méchante « gueule de bois », plongé dans l'incertitude des conséquences de l'absence de budget pour l'État au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Certes, un arrêté du Conseil d'État a immédiatement posé un cadre : « Seules les dépenses absolument nécessaires au fonctionnement de la collectivité sont autorisées » (art. 2). Parmi les dépenses considérées comme indispensables sont mentionnées les aides individuelles à la personne et celles motivées par des impératifs de santé et de sécurité publique ou permettant la préservation de la cohésion sociale. Et pourtant, au matin du 4 janvier, un premier couperet tombe : dans les institutions neuchâtelaises subventionnées, les personnes en situation de réinsertion ne verront pas leurs contrats reconduits. La gueule de bois se transforme en état de choc.</p> <p>Dans le cadre de l'absence de budget, l'une des conséquences qui ne s'est pas fait attendre est la décision prise par le Conseil d'État de suspendre les contrats d'insertion sociale et professionnelle (contrats ISP) : « Le secteur ODAS-insertion, Département de l'économie et des affaires sociales (DEAS), n'est pas en mesure de finaliser avec les partenaires/organismes de mesures ou programmes, comme chaque année en début d'exercice, un contrat de prestations formalisant la collaboration avec l'État ; jusqu'à nouvel avis, aucun renouvellement de contrat ISP ne sera admis. De même, il n'y aura pas de possibilités de procéder à de nouveaux placements ».</p> <p>Au-delà de l'impact général de cette décision sur la politique mise en œuvre par le Conseil d'État depuis plusieurs années, notre groupe souhaite avoir des réponses aux questions suivantes, même de manière estimée, sachant qu'il est un peu prématuré de connaître précisément toutes les conséquences de cette décision récente :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Des démarches dérogatoires ont-elles été mises en place en vue d'assurer une activité d'insertion ?</li><li>– Combien de personnes sont-elles concernées par cette décision et doivent suspendre leur contrat ISP ? De quel public s'agit-il précisément (bénéficiaires de l'aide sociale, personnes au chômage, personnes venant de l'asile) ? Quelle est la situation familiale de ces bénéficiaires ?</li><li>– Combien de contrats ne sont-ils pas renouvelés, combien de nouveaux contrats prévus en janvier 2018 n'ont-ils pas pu débiter ?</li><li>– Quelles conséquences cela a-t-il sur le personnel d'encadrement travaillant dans ces différents programmes ISP ? Des emplois sont-ils menacés ?</li><li>– Quelles conséquences ces suspensions de contrats ISP ont-elles sur les différents mandats assumés par les programmes ISP auprès de leur clientèle, auprès de la population ? Il s'agit d'une forme d'économie de proximité qui peut être mise à mal.</li></ul>				
<b>Développement :</b> <p>Le groupe socialiste est choqué de cette décision prise abruptement. Certain-e-s participant-e-s à ces programmes ISP ont été informé-e-s le 8 janvier 2018 que leur contrat ne serait pas renouvelé et qu'ils/elles pouvaient rentrer à la maison. Ces personnes, déjà bien souvent fragilisées par un parcours de vie qui ne les a pas ménagées, se trouvant bien souvent dans une situation de grande précarité – par ailleurs pas seulement sur un plan économique –, ont ressenti cela comme un manque de respect, de reconnaissance, comme un nouveau et très méchant coup du sort dans leur trajectoire de vie déjà malmenée.</p> <p>Oui, l'absence de budget oblige le Conseil d'État à prendre des mesures. Et pourtant, le groupe socialiste reste sans voix. Comment le Conseil d'État peut-il ainsi, en un coup de crayon, tailler dans le fil si précieux et fragile qu'il tisse patiemment et scrupuleusement depuis plusieurs années pour tenter d'inverser la courbe de l'aide sociale et permettre aux personnes fragilisées, évincées du circuit professionnel, de retrouver avec ces mesures d'insertion tout ou partie de leur indépendance économique ?</p> <p>L'annonce, durant la semaine dernière, de potentiels déblocages de certains placements est un premier pas encourageant. Cependant, le groupe socialiste encourage fortement le Conseil d'État à revenir sur sa décision de suspension de contrats d'insertion sociale et professionnelle.</p>				

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Florence Nater

**Autres signataires (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

Françoise Gagnaux

Dominique Bressoud

Jonathan Greillat

Marie-France Matter

Dominique Andermatt-Gindrat

Carole Bill

Souhaïl Latrèche

Katia Babey

Corine Bolay Mercier

Patrick Lardon

Nathalie Matthey

Philippe Loup